

SST

OPCO

Sauveteur Secouriste du Travail



FORMATION RÉGLEMENTAIRE



PRÉSENTIELLE



À DISTANCE

FORMATION **INITIALE**  Durée 14h00

FORMATION **CONTINUE**  Durée 7h00

NOS SOLUTIONS

INTER	Animé par un formateur en présentiel dans nos locaux de Toulouse ou Roissy-Villerson
INTRA	Animé par un formateur en présentiel dans vos locaux ou des locaux tiers gérés par le client
CLASSE VIRTUELLE	Non disponible en distanciel
E-LEARNING	Non disponible en distanciel

Formation organisée en partenariat avec un organisme de formation partenaire, habilité par l'INRS

DATES À LA CARTE ► Pour les formations Intra ou Inter d'au moins 3 personnes

 | 01 34 47 16 16 - contact@jp-partnair.fr

OBJECTIFS

> Le Sauveteur Secouriste du Travail est capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident. De plus, dans le respect de l'organisation interne et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention, il met en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail.

PUBLIC CONCERNÉ

- > Tout salarié, cadre, dirigeant, stagiaire ou apprenti des structures publiques ou privées.
- > Préconisé par les CARSAT pour tous les acteurs des structures publiques ou privées (15 à 20% de l'effectif formé).
- > Obligatoire pour tous les ateliers, chantiers mobiles/fixes où sont réalisés des travaux dangereux pour plus de 15 jours (Effectif \geq 20 personnes) - Article R 4224-15 du Code du Travail.
- > Équivalence au PSC1 « Prévention Secours Civique de Niveau 1 » - Arrêté du 05/12/2002 du ministère de l'intérieur.

PRÉ-REQUIS

- > Parler français.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Adaptation à l'entreprise
 - Après consultation de la médecine du travail, des gestes de secours ou conduites à tenir spécifiques peuvent être ajoutés,
 - En fonction des risques liés à l'activité des participants et sur demande de l'employeur ou des acteurs de prévention, un module spécifique peut être ajouté à la formation (ex : travail en hauteur, risque routier, risque chimique, TMS, risques psychosociaux ...).

ÉVALUATION ET CERTIFICATION

- > Évaluation en cours et/ou en fin de session
 - Formative (QCM, apprentissage, questionnements, reformulations)
 - Sommative et certificative (Mises en situation, questionnaire et/ou entretien avec le formateur).

PROGRAMME

- > RÔLE de SST dans la prévention des risques de l'entreprise.
Les principaux indicateurs de santé au travail dans la profession.
Connaître son rôle de SST et le cadre juridique de son intervention.
- > Réaliser une PROTECTION adaptée
Reconnaître les dangers persistants éventuels.
Supprimer, isoler ces dangers, ou soustraire la victime.
- > Contribuer à la mise en oeuvre d'actions de prévention au profit de la santé et sécurité au travail
Repérer les dangers en situation de travail, identifier les personnes exposées ainsi que les phénomènes déclencheurs.
Supprimer ces dangers dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.
- > INFORMER les personnes chargées de prévention des situations dangereuses repérées
- > EXAMINER la (les) victime(s) et faire ALERTER
Déterminer l'état de la victime en vue de réaliser des gestes d'urgence adaptés et alerter les secours spécialisés en articulant son action si nécessaire avec celle d'un service de sécurité.
- > Effectuer les GESTES DE SECOURS adaptés pour une victime qui :
Saigne abondamment (L'hémorragie) / S'étouffe totalement ou partiellement / Fait un malaise / Présente une brûlure / Présente un traumatisme, une fracture / Présente une plaie / Ne répond plus, mais respire encore / Est en arrêt cardiaque (utilisation du DÉFIBRILLATEUR AUTOMATIQUE).

TARIFS

FORMATION INITIALE - 14h00

INTER / INTRA* / CLASSE VIRTUELLE

Prix individuel : 280 €

Forfait (4 à 10 personnes) : 1200 €

FORMATION CONTINUE - 7h00

INTER / INTRA* / CLASSE VIRTUELLE

Prix individuel : 170 €

Forfait (3 à 12 personnes) : 650 €

* Formation intra : frais de déplacement du formateur en supplément et sur devis

HANDICAP

Merci de nous communiquer toutes informations importantes (allergies, conditions médicales, ...) pour nous permettre de rendre votre expérience de formation la plus satisfaisante possible.

Pour toute question relative à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, veuillez vous rapprocher du Référent Handicap : Charlène Thérault - charlene.therault@jp-partnair.fr

DÉLAI D'INSCRIPTION

La formation peut débuter après validation du dossier d'inscription par nos services (un délai de 4 jours est préconisé pour le traitement de votre demande).



Aucune donnée active au 12/05/2022

RÉSERVEZ
EN LIGNE



01 34 47 16 16 - contact@jp-partnair.fr

jp-partnair.fr